

La chaîne de l'espoir : campagne de sensibilisation en porte-à-porte

Du 28 mars 2022 au 23 avril 2022

La chaîne de l'espoir, association de solidarité internationale qui vient en aide aux enfants démunis, organise une campagne de sensibilisation en **porte-à-porte à Magny-les-Hameaux du 28 mars 2022 au 23 avril 2022**, à raison de 12 jours maximum durant cette période.



Cette campagne a également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, par prélèvement automatique, mais ne fera pas l'objet d'une demande d'espèce ou de chèque. Aucun prospectus ne sera distribué sur la voie publique.

La chaîne de l'espoir viendra prochainement à la rencontre des habitants de votre ville.

Cette association organise des campagnes de sensibilisation auprès du grand public.

Depuis plus de 25 ans, La Chaîne de l'Espoir agit dans plus de 30 pays pour renforcer les systèmes de santé et donner à chacun et en particulier aux enfants et aux femmes les moyens concrets de vivre en santé et de développer leurs vies dignes. Ils nous aident à apporter un soutien dans leur pays ou en France lorsque cela n'est pas possible sur place à former les équipes médicales locales à construire ou évaluer des hôpitaux sur place à évaluer chez le plus jeune âge d'éventuelles pathologies ainsi qu'à répondre en cas d'urgence comme lors de la crise sanitaire de la COVID-19.

Pendant plusieurs jours, les équipes de l'association se rendent au domicile des habitants de votre ville en porte-à-porte, pour leur présenter les actions menées par La Chaîne de l'Espoir, l'objectif : **sensibiliser à la solidarité internationale et obtenir de nouveaux soutiens réguliers pour sauver des enfants malades.**

Pour être identifiées grâce à un badge et des vêtements aux couleurs de La Chaîne de l'Espoir, les équipes passent en porte-à-porte au domicile des habitants. Les personnes qui souhaitent participer reçoivent un badge en ligne validé par une signature électronique et s'engagent pour un soutien mensuel en prélèvement automatique. Ces villes ne font en aucun cas l'objet d'une badge et ne sont pas obligées.

Un "Code de conduite" COVID-19 a été mis en place pour contribuer au bien-être de nos ambassadeurs et des habitants de la ville.

Ce code de conduite, basé sur les recommandations les plus récentes émises par le gouvernement, comprend des règles précises quant à l'hygiène des lieux, les masques à tous les instants, le port de la visière, le respect des protocoles de sécurité, la distanciation sociale, les ambassadeurs se tiennent à 2m de la porte et maintiennent leur distance sociale et l'assainissement, l'obligation de l'ensemble du matériel utilisé. Il sera révisé régulièrement selon les mises à jour émanant des autorités sanitaires et du gouvernement.

La Chaîne de l'Espoir a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des enfants. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association. Et assurent des ressources pérennes, permettant une grande visibilité en cas d'urgence et la mise en place de programmes de développement.

Infos pratiques

Les équipes de La Chaîne de l'espoir seront actives du lundi au samedi, de 9h30 à 20h00. Elles rencontreront les personnes devant leur domicile.

Mandatée par LA CHAÎNE DE L'ESPOIR, les équipes seront clairement identifiables par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.